

# Règlement des épreuves régionales 2025



## Hauts de France



Ce Règlement a pour vocation de rappeler les règles minimales à observer de façon à garantir le niveau de qualité attendu des épreuves régionales. Sans se substituer au règlement national, il en précise les dispositions incontournables.

### 1. Le dossier d'invitation

Le dossier d'invitation devra être envoyé au **minimum 1 mois** avant la course, à la commission Hauts de France pour la diffusion : samuel.sannier@orange.fr

Il devra être rédigé sur le dossier d'invitation officiel FFC envoyé aux clubs.

Ce dossier devra contenir au minimum

- L'adresse de la Piste
- Le timing
- Le nom des secouristes
- La possibilité de mettre des tonnelles de club
- La restauration

### 2 . Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par les clubs sur Cycle web jusqu'au samedi précédant la course dernier délai ; **aucune inscription ensuite**

**En cas « d'oubli » d'inscription d'un pilote par un club le rajout de ce pilote peut être envisagé jusqu'au mercredi soir précédant la course ; le montant de l'engagement sera doublé (prévoir 2 chèques) et payable au secrétariat de course avant le rajout de ce pilote sur les feuilles de race.**

Les désinscriptions se font par les présidents de club auprès de l'administrateur de course ; les droits d'engagement restent facturés par le Comité. Chaque club recevra après la course la liste des pilotes absents non excusés.

**Le règlement des engagements se fait par virement sur le compte du club organisateur ou par chèque dès la réception du montant du (montant envoyé par l'administrateur de course début de semaine.)**

14.5 euros pour 20 **ou** 24 pouces

17.5 euros pour 20 **et** 24 pouces

### 3. Catégories :

- ↳ Les catégories peuvent être regroupées pour la compétition mais elles seront séparées au classement.
- ↳ **Les pilotes baby vélo ne sont pas sur classables en catégorie pré licence.**
- ↳ Un pilote blessé ne prend pas le départ ni aux essais ni à la compétition.
- ↳ Les pédales auto ne sont autorisées qu'à partir de la catégorie U15.

# Règlement des épreuves régionales 2025

---



## Hauts de France



### 4. Les plaques

- Le port des plaques latérales et frontales sont obligatoires sur toutes les courses
- Elles doivent être solidement fixées ; le câble de frein doit passer sous la plaque latérale.
- Elles doivent avoir les éléments suivant la réglementation française : **numéro et lettre sur plaque frontale et sur plaque latérale.**
- Les pilotes doivent utiliser les couleurs de plaques et les numéros spécifiés pour la catégorie dans laquelle ils roulent (voir réglementation FFC – Titre VI BMX)

**Tous les pilotes ne respectant pas ces règles se verront relégués (REL) ; ils se verront attribuer 2 points de plus que le nombre de pilotes ayant pris le départ.**

### 5. L'équipement vestimentaire

Les pilotes doivent se référer à la réglementation française FFC – [Titre VI BMX](#)

- (Pas de short, pas de jogging, pas de fermeture éclair complète (sauf pour vêtement de pluie), maillot au-dessus des protections ; les chaussettes doivent couvrir les chevilles ; casque intégral monocoque réglementaire, équipé d'une visière de 10cm au minimum)
- Le maillot « France » est interdit sur les compétitions régionales. En aucun cas un pilote français n'est autorisé à porter un maillot d'une nationalité étrangère.
- Caméra embarquée interdite ainsi que les fixations en métal permanentes.
- Pédales auto à partir de la catégorie Minimale
- Un contrôle vestimentaire et du vélo se fait systématiquement en prégrille ; le pilote non conforme au règlement ne prendra pas le départ aux essais ou à la compétition.
- Aucune utilisation de communication radio ou d'autre instrument de communication à distance par les concurrents n'est autorisée.

### 6. Le Vélo

Le vélo doit correspondre en tous points au règlement BMX FFC

### 7. Pré grille

Tous les pilotes passent en pré grille.

Chahut, menaces, intimidation ne sont pas tolérés et seront sanctionnés.

Les parents ne sont pas admis en pré grille, les arbitres sont là pour s'occuper des pilotes une fois en pré grille.

Le casque est attaché dès la pré grille et est maintenu attaché jusqu'après la ligne d'arrivée

# Règlement des épreuves régionales 2025

---



## Hauts de France



### 8. Butte de départ

Depuis janvier 2016 les lignes des couloirs sur la butte de départ n'existent plus. Les pilotes ne doivent pas créer de situation dangereuse (provoquer de chute) durant la descente de la butte de départ sous peine de sanctions.

Un pilote absent en pré grille n'est pas rappelé sur la grille de départ. Il lui est octroyé un score équivalent au nombre de participants dans la race plus 2 points (Did Not Start – DNS)

### 9. Piste

Les pilotes maintiennent leur trajectoire tout au long de la dernière ligne droite ; pas de changement de direction.

Tous les pilotes s'arrêtent et se classent après la ligne d'arrivée.

Les lignes dites « Pro » ou PPE - pour pilotes expérimentés- ne seront **en aucuncas** empruntées par les pilotes sur les courses régionales.

### 10. Les Sanctions

Les sanctions et pénalités appliquées sur les coupes régionales sont celles du règlement BMX FFC chapitres 6 et 7.

Vous pouvez consulter ce règlement dans votre club qui doit le tenir à votre disposition.

### 11. Réclamations

Seuls les responsables, licenciés, désignés par les clubs et ayant le badge pourront venir auprès du Président de jury et lui seul pour une réclamation ou une demande d'information.

### 12. Les points et classement

- Pour les Pilotes qui ne prenant pas le départ : DNS (Did not start) = nombre de pilotes sur la feuille de race plus 2 points.
- Pour les pilotes ne franchissant pas la ligne d'arrivée ou qui sortent de la piste : DNF (Did not finish) dernière place de la race.
- Un pilote ayant chuté sur le circuit sera classé DNF à partir du moment où une intervention extérieure se produit à son égard (arbitre, secouriste....) il ne pourra reprendre la course et devra quitter la piste.

# Règlement des épreuves régionales 2025

---



## Hauts de France

En cas de score identique à la fin des manches qualificatives les pilotes concernés sont classés selon la place obtenue à la 3eme manche qualificative.

Les pilotes passant la ligne d'arrivée avec un numéro de plaque différent de celui indiqué sur les feuilles de race se verra relégué (REL) : 2 points de plus que le nombre de pilotes ayant pris le départ dans la race. Il est donc important de signaler toute erreur de numéro au secrétariat avant la course.

La coupe régionale se dispute sur 3courses ; pas de joker les pilotes sont classés selon les compétitions auxquelles ils auront participé.

### 13. Les récompenses

Pour les coupes régionales :

- Tous les pilotes baby vélo sont récompensés
- Des pré licences auxU13 : les 3 premiers sont récompensés ; tous les pilotes classés à partir du 4eme ont une médaille.
- A partir des U15 : récompense pour les trois premiers de chaque catégorie.

Pour le championnat départemental : 1 médaille aux trois premiers de chaque catégorie.

**Les récompenses ne seront remises qu'aux pilotes présents en tenue BMX+ maillot du club et chaussures fermées.**

**Les pilotes venant chercher leur médaille doivent également être en tenue BMX et maillot club.**

### 14. Les arbitres

Chaque club engageant des pilotes est tenu de fournir au moins 1 arbitre pour chaque compétition

L'absence régulière de proposition d'arbitre par un club pourra être sanctionnée.

Rappel : tous les arbitres qui assurent le bon fonctionnement des compétitions sont bénévoles ; ils se sont formés pour pouvoir accompagner au mieux les pilotes dans l'exercice de leur sport favori.

Le moindre manque de respect ( paroles, gestes...) envers les arbitres que ce soit par les pilotes ou les parents sera sanctionné.

### 17. Les photographes

Les photographes devront se faire connaître auprès du président du jury.

Les photographes devront porter un gilet jaune fluo et être maximum 3 sur la piste, avoir une licence ou carte de presse. Ils devront venir chercher un badge au secrétariat de course.

# Règlement des épreuves régionales 2025

---



## Hauts de France



Pour la sécurité de tous et selon la législation en vigueur Pas de survol de drone ou équivalent, par qui que ce soit, de la piste et des abords de la piste lors d'une compétition challenge, coupe ou championnat.

**Commission BMX Hauts de France**